

Vous avez entre 17 et 25 ans

Vous êtes domicilié à Coursan

Vous souhaitez passer  
votre permis de conduire

La Mairie peut vous  
aider à hauteur de 300€

En échange :

Vous vous engagez à faire 40 heures d'intérêt général au sein d'une association (MJC de Coursan/ SOC Basket/ Entente Salles-Coursan-Fleury Rugby/ Les Tamaritiens/ Guidons sportif Vélo/ Sapeurs Pompiers de Coursan *(uniquement des majeurs chez les pompiers)*)

Pour connaître votre éligibilité à l'aide accordée et constituer votre dossier : Rendez-vous au CCAS de la ville (Mairie de Coursan)  
04.68.46.61.61  
[mairie@coursan.fr](mailto:mairie@coursan.fr)

Rapprochez-vous ensuite d'une association de votre choix.